



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 24 avril 2024

DEMANTELEMENT DES BIDONVILLES

Engagement tenu : fermeture du village de transition de La Rauze à Montpellier après 2 ans de fonctionnement

Conformément aux engagements pris le 24 avril 2022 par le préfet de l'Hérault, le village de transition installé dans le quartier de La Rauze à Montpellier ferme ses portes ce jour après deux ans de fonctionnement.

Ce dispositif unique a permis l'évacuation du bidonville de Celleneuve, le plus grand de Montpellier, en proposant une solution de logement et d'emploi aux ménages vivant sur le site, parfois depuis des dizaines d'années. Cet engagement tenu de l'Etat envoie un signal fort pour l'insertion sociale et économique des populations roms.

165 personnes avaient été accueillies dans ce village, sur le principe du « logement d'abord » : offrir un habitat stable et décent afin de faciliter l'accès à la scolarisation, à l'emploi et surtout au logement pour permettre une sortie dans les deux ans.

C'est dans ce but que l'Etat a mis en place et financé cet équipement sur un terrain mis à disposition et aménagé par la ville de Montpellier et a mandaté deux associations, Coallia et 2ChosesLune, en charge de l'hébergement et de l'accompagnement des résidents.

L'action de l'Etat a reposé sur une coordination des acteurs institutionnels et associatifs pour assurer l'intégration du village dans le quartier (tenue régulière d'un comité de voisinage), faciliter l'accès à l'emploi avec France Travail, Cap emploi et la mission locale, garantir une scolarisation dans les établissements les plus proches et accompagner vers le logement.

Les résultats sont au rendez-vous :

- 105 des résidents sortent en logement adapté accompagné par des associations mandatées par l'Etat (Adages, Aers, La Clairière et Gestare). Les bailleurs sociaux se sont également engagés en attribuant des logements, ACM Habitat a été à ce titre exemplaire dans sa détermination à soutenir cette démarche.

8 personnes ont été prises en charge par le SIAO 115 en hébergement d'urgence ou par le conseil départemental en raison d'une situation sociale trop fragile ou trop instable. 31 personnes ont décidé de retourner vivre en Roumanie et 17 personnes sont sorties du dispositif (8 au titre d'une exclusion, 6 personnes sont hébergées par des tiers, 2 personnes ont été incarcérées et une personne est sortie volontairement du dispositif).

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

- Sur les 45 personnes accompagnées dans leur recherche d'emploi, 16 ont accédé à un CDI, 16 ont accédé à un CDD et 3 ont créé leur micro-entreprise. 10 personnes sont encore en recherche d'emploi et font l'objet d'un suivi particulier.
- Les enfants de 3 à 16 ans ont suivi une scolarisation avec un taux de présence de 80% à la rentrée scolaire 2023/2024

A la fermeture du site, tous les ménages se sont vu proposer une solution adaptée à leur situation sociale et professionnelle.

L'Etat et l'ensemble de ses partenaires institutionnels et associatifs peuvent donc se féliciter d'une opération prometteuse basée sur une amélioration complète des conditions de vie des familles ouvrant la voie à un accès à la scolarisation, à l'emploi et au logement, profitable in fine à l'ensemble de la population locale.

Au regard de ce résultat positif, le préfet de l'Hérault est prêt à travailler avec la Ville et les associations afin de poursuivre la démarche de résorption des bidonvilles à Montpellier.

Le préfet de l'Hérault remercie tous les acteurs qui ont permis de mener à bien cette expérience et salue le partenariat avec la ville de Montpellier.

Il adresse ses remerciements appuyés aux agents de la DDETS mobilisés notamment ces dernières semaines.

Il remercie enfin les riverains de ce campement pour les échanges constructifs et réguliers dans l'acceptabilité de cette installation.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2